



COMITÉ DES CITOYENS
DU VIEUX-QUÉBEC

Procès verbal de la rencontre du 15 mai 2007

Étaient présents :

Louis Germain
Louise Gauthier
Denis L'Anglais
Clermont Perrault
Isabelle Roy

Ainsi que deux invités : Benoît Bossé et Christine Gosselin

L'ordre du jour comprendra les points suivants :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 17 avril et suivis.
3. Secrétariat : changement de titulaire.
4. Interlocuteur du CCVQ auprès de la Ville de Québec.
5. Rencontre avec les gens de l'Espace 400e : rapport de Roger Bertrand.
6. Plan directeur – choix des priorités (invités : Christine Gosselin et Benoît Bossé).
7. Menaces à l'habitation – mesures de soutien à l'habitation.
8. Campagne de financement – Recrutement.
9. Varia.
 - a. Entreposage des archives.

Louis Germain préside la réunion, qui débute à 17h30.

Isabelle Roy agit comme secrétaire d'assemblée.

1. Adoption de l'ordre du jour

Après lecture, l'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès verbal de la réunion du 17 avril et suivi :

Après lecture, le procès verbal de la réunion du 17 avril est adopté.

3. Secrétariat : changement de titulaire

Étienne Berthold ayant transmis sa démission au CCVQ dû à un changement d'adresse, il importe d'identifier un successeur. Isabelle Roy occupe cette fonction de manière transitoire et est disposée à accepter le poste. En l'absence exceptionnelle de nombreux membres du C.A., il est décidé que le tout sera officialisé lors de la prochaine rencontre.

Denis L'Anglais propose de remercier Étienne sur le site Web. Louis, en accord, mentionne que des remerciements spéciaux seront faits en la présence de l'intéressé lors de la prochaine réunion.

4. Interlocuteur du CCVQ auprès de la ville de Québec

Alain Marcoux, directeur général de la Ville, n'a pas encore désigné cet interlocuteur. Louis Germain va continuer de faire pression sur lui pour qu'une décision soit prise suite à l'accueil favorable de cette demande du CCVQ lors de la séance du Comité exécutif, le 4 avril 2007.

5. Rencontre auprès des gens de l'Espace 400e

En l'absence de Roger Bertrand, ce point est reporté à une réunion ultérieure.

6. Plan directeur – choix des priorités

Mise en contexte :

Le Plan directeur d'aménagement de la ville de Québec est basé notamment sur le sondage fait auprès des résidants lors de consultations publiques antérieures qui ont mené à l'identification de 100 priorités d'action sous différentes thématiques. Le Comité consultatif a été mandaté de réduire ce nombre entre 30 et 50. En définitive, 35 propositions ont été retenues et elles seront présentées à nouveau à la population afin que cette dernière en établisse l'ordre prioritaire, des plus structurantes aux moins structurantes, lors d'une consultation publique le 23 mai prochain .

Sur place, un document présentant les propositions retenues sera remis aux citoyens du VQ, Cap-Blanc-Colline parlementaire. Chaque liste de priorité contient 2 libellés, en italique et romain, présentant respectivement le fruit de la consultation publique et la réponse administrative de la Ville. Il sera expressément mentionné que le vote s'effectue sur le libellé italique. Après présentation et commentaires, les résidants, commerçants et autres intervenants du secteur seront appelés à voter. D'où l'importance d'une présence forte des résidants. CG et BB proposent de faire une chaîne téléphonique afin de solliciter la participation des citoyens, car les commerçants, eux, y seront en grand nombre.

Dans le but de mobiliser les gens présents, le CCVQ entend présenter le fruit de ses réflexions quant aux différents thèmes ce soir là, via certaines interventions au micro. En annonçant son classement, le CCVQ espère pouvoir influencer la salle. La possibilité de remettre un document à l'entrée est proposée par C.G. puis mise de côté pour différentes raisons.

L'exercice de priorisation débute. Christine Gosselin et Benoît Bossé guident les administrateurs sur l'ordre des priorités en émettant leurs commentaires, observations et opinions sur chacun des thèmes.

Quelques délibérations s'ensuivent, et en définitive, les administrateurs et leurs invités s'entendent pour prioriser les 10 actions suivantes :

Concernant l'habitation :

Point 2- Augmenter le nombre de résidants permanents par le biais de programmes et de mesures incitatives aptes également à encourager ceux qui y habitent à y demeurer.

Point 3- Évaluer les mécanismes pour freiner ou dissuader la spéculation foncière dans le Vieux-Québec.

Concernant l'aménagement urbain :

Point 9- Élaborer un plan de piétonisation du quartier en réseautant les espaces publics, les espaces de travail et les spectacles et les services.

Concernant le patrimoine :

Point 12- Identifier, en collaboration avec les résidants, les paysages, les vues exceptionnelles et les percées visuelles du Vieux-Québec qui doivent être préservées, en assurer la protection et diffuser l'information.

Concernant le transport :

Point 15- Élaborer et mettre en œuvre un plan de circulation du quartier, basé sur la hiérarchisation du réseau routier, qui dissuade la promenade et la traversée du quartier et qui tienne compte des projets de piétonisation.

Concernant la sécurité :

Aucun point n'a été retenu dans les 10 priorités.

Concernant l'environnement :

Point 22- Contrôler le bruit provenant de l'utilisation des haut-parleurs.

Concernant le développement économique :

Point 25- Évaluer l'introduction de mesures favorisant le commerce de proximité.

Concernant le tourisme :

Point 32- Éradiquer l'hôtellerie illégale par le biais d'outils réglementaires et juridiques.

Concernant la culture :

Point 33- Réduire les inconvénients reliés aux événements culturels, tant par des mesures d'accueil que des mesures réglementaires.

Concernant les loisirs :

Point 35- Amorcer des démarches concrètes avec un ou des partenaires visant la création d'une maison de quartier, accessible aux organismes communautaires et aux résidants du quartier.

Benoît Bossé recommande à Louis Germain d'intervenir immédiatement concernant le point 7; l'aménagement d'une esplanade dans le prolongement du parvis de la cathédrale de Québec car la Ville étudie présentement le projet.

Quelques commentaires concernant la probable publication des recommandations du CCVQ sur son site Web sont lancés. Il n'est pas très éthique que publier un document confidentiel avant une consultation publique. Si ce dernier est rendu public par la ville, ou le CCVQ obtient les autorisations de publier, le document paraîtra sur le site. Louis Germain se charge d'obtenir les autorisations nécessaires

Louis Germain remercie le panel d'expert qui quitte suite aux discussions.

7. Menaces à l'habitation – mesures de soutien à l'habitation

Faute de temps, ce sujet est reporté à la prochaine réunion.

8. Campagne de financement – Recrutement

La priorité du CCVQ demeure la hausse du nombre de membres. Discussion concernant les cartes de membres. À cet effet, Louis Germain nous fait part d'une soumission pour les formulaires d'adhésion.

Le CA autorise Louis Germain à faire l'acquisition de matériel imprimé pour la gestion des membres et le recrutement. Il s'agit d'une somme de 455.00\$

Proposé par Louis Germain et secondé par Louise Gauthier, les membres du CCVQ s'entendent pour fixer la cotisation à 10\$, avec possibilité de faire un don.

Denis L'Anglais propose de vendre des billets de tirage, type moitié-moitié, lors de nos opérations de recrutement, avec possibilité de faire tirer des affiches. Tous sont en accord.

9. Varia

Coalition Héritage Québec

Louis Germain a reçu une lettre de la Coalition, dont il fait lecture rapidement en promettant de la transmettre par courriel aux administrateurs. À son avis, les arguments invoqués par l'organisme manquent de force. Louis Germain communiquera avec les administrateurs au cours des prochains jours pour connaître leur avis et donner réponse à Anne Guérette.

ARC du littoral

Denis l'Anglais fait part à LG qu'il contactera Daniel Guay pour lui préciser la position du CCVQ quant au projet, position adoptée lors de la dernière réunion du CA

Entreposage des archives.

La location d'un espace d'entreposage pour les archives du CCVQ s'impose toujours. Une lettre nous avisant que le loyer mensuel du local passera de 10 à 12\$ par mois, payable un an à l'avance, est lue au membres. Personne ne s'oppose à ce changement.

Louis mentionne que lorsque Étienne Berthold aura terminé le classement des archives, la quantité d'archives passera de 22 à 10 boîtes, et le CCVQ pourra envisager un autre lieu d'entreposage.

Circuit piétonnier balisé.

Christine Gosselin fait part d'un projet de circuit piétonnier proposé par l'Association des marchands du Vieux-Port, dirigée par Karl-Patrick Guérard. Ce dernier demande l'appui

du CCVQ. Le circuit en question n'est pas exclusif au Vieux-Québec mais s'étend sur une zone beaucoup plus grande.

On propose une lettre d'appui. Le CA n'est pas en désaccord avec le projet, mais comme il n'est pas en lien avec le plan directeur, on n'ira pas plus loin.

Les membres s'entendent pour une prochaine rencontre en juin, date à préciser.

Fin de la réunion : 20h00